



Compte rendu des CTL des mardi 24 et 31 janvier 2012

Le 24 janvier 2012 a été convoqué à Châteaulin le **CTL** spécifique suppressions d'emplois (et requalifications d'emplois). Commencé à 9H30 il s'acheva à 18h30.

- Requalification entre parenthèses car bien évidemment aussi positif que cela puisse être en termes de carrière, le point central du CTL est bien l'impact dévastateur des destructions d'emplois.

Tout d'abord CTL (comité technique local) et non plus CTPD : en effet désormais vos élus siègent dans des comités techniques locaux qui ne sont plus paritaires car seules les OS prennent part aux votes.

En cas de vote contre : l'Administration doit représenter un projet en convoquant de nouveau le CTL.

Pour les OS étaient présents **la CGT Finances publiques** (Titulaires Pascale Guyomard, Albert Cornic/ suppléant Roger Héré /expert Jean-Paul Cam), FO et la CFDT l'Administration était représentée par Mesdames Py et Peucat, Messieurs Pichevin et Cochennec.

Dans notre déclaration liminaire, pour la **CGT FINANCES PUBLIQUES** nous avons dénoncé ce dogme idéologique générant tant de destructions d'emplois, dogme défendu par combien de nos gouvernants et futurs gouvernants et haut-fonctionnaires dont nombre d'entre eux siègent aux conseils d'Administration de LVMH et autre PPR...

Déroulement de la séance :

SIE:

Notre première intervention fut pour dénoncer le transfert du recouvrement de la CFE (ex TP) dans les SIE sans transfert d'emplois correspondant.

Rassurons nous, l'Administration argumente en disant que le transfert de cette tâche a permis d'éviter des suppressions d'emplois dans les SIE.

La rhétorique s'affine... le volume des emplois aussi...

Pour la CGT FINANCES PUBLIQUES, nous avons de nouveau exposé non plus les simples difficultés mais les obstacles mis au fonctionnement des SIE qui depuis plusieurs années ne cessent de prendre de plein fouet les réformes.

Dans les SIE les agents sont en phase de réaction constante devant s'adapter sans relâche aux transferts de tâches, réformes, nouveaux logiciels (il faudra bientôt 8 yeux et 4 bras comme Brahma) changements législatifs sous un volume de notes extravagant... (début janvier en un seul mercredi 16 notes)...sans compter qu'il arrive que certaines d'entre-elles fassent des dizaines de pages... (l'une a excédé les 100 pages! Record à battre...)

Quel aveuglement ...Si Philippe Parini se préoccupe tant du bien être de ses agents au travail (Pour un ressenti amélioré lexiomil à volonté) qu'il soit conscient... qu'en matière de SIE il n'en est plus au stade de laisser en toute indécence charger la barque à un tel niveau ...non désormais il permet que l'on grenade la barque devenue sous-marin ! Tout en attendant un niveau d'excellence des personnels restant dont l'intensification des charges se décuple.

Accueil : nous avons demandé le renforcement des équipes dotées de véritables moyens pour faire face aux missions de plus en plus importantes qui leur sont confiées.

Suppressions :

Nous avons bien entendu pesé nos interventions disant qu'elles visaient à dénoncer les suppressions d'emplois et non à cogérer la pénurie d'effectifs avec la DDFIP en s'associant à une réflexion sur la localisation de ces suppressions.

Des emplois, il en manque partout.

Madame PY a cru bon de nous dire que malgré les suppressions d'emplois passées nous accomplissons aussi bien si ce n'est mieux nos missions.

Mesure t-elle l'intensification du travail dans les services et la réelle mise en danger des personnels quand le syndrome France télécom ne cesse de croître.

Au 01 09 2012 : 31 emplois détruits à la DDFIP 29 !

Pour la **CGT FINANCES PUBLIQUES** notre première intervention porte sur le site de Carhaix.

Nous interpellons Madame Py pour savoir si l'Administration entend réellement rendre ce site invivable. Supprimer 1 B sur ce site est le meilleur moyen d'y arriver.

Le point central de ce CTL est la méthode de calcul des suppressions d'emplois élaborée par les Pataphysiciens de Bercy dont les théorèmes ont encore gagné en capillo-tractage.

Gageons qu'au trophée PINOCCHIO nos têtes pensantes ...décrochent bien plus que des accessits.

Méthode 5 critères :

-**Gains de productivité**: 6.5 emplois supprimés dans le 29 (exemple 1.5 au titre de télé IR).

-**gains de productivité diffus** en fonction d'une application du même taux d'effort à chaque direction en fonction de son nombre d'emplois: 25.5 emplois supprimés dans le 29.

-**correctifs métiers sur la base de l'efficience** : 3.6 emplois supprimés dans le 29.

(Plus on s'enforce plus on se fait descendre ...parachute doré au sommet.. enclume expiatoire pour la base).

-**Correctifs environnementaux** : gain 0 emplois dans le 29.(Ces correctifs bénéficient aux Directions où il y a le plus de primo affectations et où sont implantées des ZUS, ZRR...)

Face à la nouveauté du concept un temps d'arrêt s'impose, un moment de pause et de réflexion comme dirait l'autre. O Taon suspends ton vol, plus un bruit...

Madame Py nous cite en exemple de primo affectation le 93.

Réception difficile et complexe dans les ZUS (réception massive, multiples nationalités).

Ce point sur les ZUS est certes recevable mais pas nouveau et le 93 certes emblématique n'est qu'une de nos multiples directions.

Mais alors en terme de correctifs environnementaux pourquoi ne pas intégrer le vieillissement de la population DGFIP (52 ans de moyenne d'âge dans les SIE Brestois... (Carrément plus vieux par temps gris).La santé et la résistance ne sont pas les mêmes à 50 ans passés qu'à 30.

Non, qu'on ne nous prenne pas pour des idiots...du moins pas avec une telle ostentation.

Pour la CGT FINANCES PUBLIQUES ce nouveau critère ne fait que démontrer la forte puissance de directions Parisiennes avec leurs hiérarchies et hiérarques très influents (qui sont à Bercy ce que Belphégor est au Louvre).Bercy où il y encore 2 ans Philippe Parini se targuait de n'avoir supprimé aucun emploi à la centrale.

Quand on pense à un passage du document d'orientation stratégique Bercy juin 2010 mettant en avant « les valeurs sociales d'entraide ».L'ogre qui professe l'ascèse...

-**ajustement de soutenabilité** : nouveau concept, nouveau mot plongeant le correcteur d'orthographe dans une irréversible atonie. Quoi qu'est-ce? Face à notre légitime interrogation Madame PY définit le terme:

« Soutenabilité : tenir compte de la capacité d'absorption des suppressions d'emplois au vu des départs en retraite ».Cet ajustement nous sauve donc 4 emplois : JUBILATION.

Mais en quoi les 31 suppressions d'emplois sont elles soutenables à Carhaix à Quimperlé et sur tous les sites ? Ces critères de suppression font penser aux thérapies par la saignée.

Un service exsangue n'a plus à se faire de mauvais sang !

Pour la CGT Finances publiques nous dénonçons le drame de chaque destruction d'emploi avec ses effets dévastateurs sur les services quand les Directions demandent aux A+ de gérer au sein de leurs équipes à grand renfort de dialogue social le sentiment de révolte généré par cette déstabilisation.

Madame PY précise qu'il appartient à ces chefs de service de réfléchir à la manière de réorganiser leurs services afin que les missions soient accomplies au mieux.

Là-dessus, la stratégie de l'administration ne varie pas : « épargner » les services venant d'être réformés l'espace d'une année et l'année suivante les vampiriser (exemple des SIP révélateur avec 6 emplois détruits)

Pour les SIE 3 emplois détruits...que d'impatience.

Filière Gestion publique: argumentation de M Cochenec

« on ne pouvait viser les petites trésoreries, il fallait cibler les grosses trésoreries mixtes et aussi préserver les trésoreries SPL compte tenu de leurs charges (paiement dématérialisés par exemple) et aussi préserver les cellules naissantes au sein des SIP ».

Puis ciblage en fonction de contextes locaux... « Landerneau n'avait pas eu de suppressions d'emploi ces trois dernières années»...

Les trois OS ayant voté contre les propositions de l'Administration un nouveau CTL s'est tenu le 31 janvier 2012 :9h30 15h45

Tenu en présence des 4 os avec des agents des sites de Morlaix et Quimperlé (présents pour la CGT FINANCES PUBLIQUES : titulaires René SALIOU, Albert CORNIC suppléant Roger Héré, expert Françoise Sage).

Compte tenu de l'aspect redondant de nombre de nos interventions nous ne mentionnerons que celles ayant un caractère nouveau :

Madame Py malgré les suppressions a dit que nous avons gardé et assuré toutes nos missions ce qui n'était pas le cas d'autres directions (équipement par exemple).

Nous lui avons rétorqué que derrière la façade il y avait des missions petit à petit vidées de leur contenu à grands coups de simplification et qu'en matière de contrôle des pans entiers des professionnels sont placés volontairement dans un angle mort ..micro/auto-entrepreneurs ...Madame PY parlant elle même de sélectivité du contrôlevoir ce que le dossier peut (va) rapporter critère suprême appelé budgétaire.

Concernant l'absence de cadre filière fiscale au SIP de Brest Ponant, elle a tenu à rassurer les agents disant que le A+ gestion publique était animé de la volonté de prendre la mesure et l'ampleur de ses fonctions, volonté concrétisée par la participation à de nombreux stages.

Concernant la Fiscalité immobilière il est à souligner que nous avons trouvé avec l'Administration un point de convergence.

Suite à notre opposition lors du 1er CTL du 24 janvier sur le projet initialement présenté par la direction, et grâce à l'insistance de la CGT, la Direction a revu sa copie et présenté, le 31 janvier, une nouvelle mouture plus conforme à nos attentes.

Les cellules FI demeureront rattachées au SIP (ce qui est appréciable au niveau de l'organisation matérielle) et seront prises en charge en termes d'entretien et de notation par le cadre A+ référent FI (Ce qui a le mérite de la cohérence).

Au nom de la CGT Finances publiques nous sommes intervenus sur un cas certes exceptionnel mais emblématique des dégâts causés par la pénurie d'effectifs.

Le service de l'enregistrement du SIE Brest Ponant connaît des problèmes d'effectifs tels (aléas de la vie) que l'IFU ne suffit plus à le renforcer sous peine lui même de se désorganiser gravement.

Les agents en poste au service enregistrement Brest Ponant devaient à trois assurer le travail de sept.

La DDFIP doit être consciente du risque réel de « burn out » pesant sur ces agents mis en danger avec les risques de conséquence pénale pour l'employeur en cas d'accident ...

Où est le bien être au travail mis en avant par M Parini ?

La DDFIP a donc détaché (avec son consentement) un agent pour aider un service à tenter de garder la tête hors de l'eau. Mais son détachement a handicapé son service d'origine déjà en difficulté. Cela grâce à des agents de Morlaix présents à ce CTL a été exposé de vive voix à Madame Py ...

Conclusion. Il n'y a plus aucune marge de manœuvre ...

Qui peut désormais se sentir à l'abri d'un déplacement...c'est un tournant majeur.

La DDFIP ne peut plus s'exonérer de sa responsabilité en matière de suppressions d'emplois sous couvert de gains de productivité, informatique et mesures de simplification etc....

Elle ne peut plus désormais laisser les chefs de service et leurs agents faire face seuls aux effets délétères de cette pénurie organisée en (très) haut lieu.

En effet nous sommes endormais à un tournant majeur au -delà (et non en deçà) du point de rupture où la (les) DDFIP se trouve contraintes de piocher des effectifs dans tel ou tel service pour perfuser tel ou tel autre.

Ce tournant ce n'est plus les suppressions d'emplois mais les déplacements pour nécessité de service dans un contexte local certes exceptionnel mais contexte qui sera de moins en moins local et exceptionnel.

La DDFIP se doit d'assumer pleinement cet état de fait et de faire remonter au plus haut niveau ce mal être profond des services et des agents quand nul n'est à l'abri des conséquences de cette hécatombe d'emplois.

Et nous n'accepterons plus que l'on veuille minimiser, normaliser ce mal être en nous pilonnant depuis 10 ans avec la notion de ressenti.

Ce n'est plus supportable, la Direction doit être consciente que certains silences comme celui unanime observé par les A à leur convention sont d'une rare éloquence...

L'assemblée Générale se tiendra le jeudi 8 mars à 8h30

Cat du Vieux Bourg CHATEAULIN

Grève du deux février une mobilisation qui comptera

36,43% de grévistes dans le Finistère, trois rassemblements Au plan national près d'un agent sur trois en grève. A quelques foulées de la présidentielle et des législatives ce mouvement offre des perspectives et influencera les choix stratégiques pour la DGFIP.

A+	A	B	C	TOTAL
8ù	19,35%	40,37%	43,97%	36,43%

Le 29 février 2012, ensemble, à l'appel de tous les syndicats d'Europe agissons pour dire non à l'austérité.



Bulletin d'adhésion

J'adhère à la CGT :

NOM : Prénom :

Lieu de travail : Tél :

Adresse électronique :

Date : Signature :